



PAS DE CONFINEMENT POUR L'ACTION SYNDICALE

Les URIF CGT FO FSU Solidaires avec l'UNEF et l'UNL considèrent que le confinement décidé la semaine dernière par le chef de l'Etat est encore plus clair que celui décidé en mars : il s'agit désormais de répondre exclusivement aux impératifs du patronat et en particulier des grands groupes (GAFA, etc.) puisque pour les salariés, tout est dorénavant interdit – ou presque – sauf d'aller travailler. Dans une société capitaliste, seule l'économie est importante.

Les mesures liées au reconfinement vont inévitablement accélérer les plans de suppressions d'emplois, de licenciements et une remise en cause des droits auxquels des dizaines voire des centaines de milliers de salariés dans la région parisienne sont déjà confrontés, en particulier dans le commerce, la restauration, etc. C'est en particulier les plus précaires, et notamment les travailleurs-euses sans papiers, les « premiers de corvée » les plus exposés, qui subissent de plein fouet cette vague de licenciements. Nous soutenons leurs différentes mobilisations, notamment la Marche des Solidarités, et exigeons leur régularisation.

Les URIF rejettent le projet de loi présenté au parlement visant à prolonger l'état d'urgence jusqu'au 16 février prochain, qui remet en cause le droit du travail (durée hebdomadaire à 60 heures, travail du dimanche facilité, repos quotidien réduit, imposition des congés payés, etc.) et porte gravement atteinte aux libertés publiques et droits fondamentaux. Le retour des attestations, des restrictions de déplacement, des amendes façonne une société de la surveillance et du contrôle que nous dénonçons.

Pour les URIF, c'est le gouvernement qui porte l'entière responsabilité de la situation, en refusant de créer les lits d'hôpitaux, de former en urgence des personnels soignants et de mettre en place une stratégie efficace de tests, gratuits tout comme les masques. Nous condamnons la politique du ministère de la Santé et de la direction de l'assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP), qui non seulement refusent, depuis le printemps, la création de lits d'hospitalisation et de réanimation mais poursuivent leur politique de fusion des hôpitaux au travers de la mise en place des groupements hospitaliers (GH), avec à la clé des centaines de suppressions de lits et de postes dans les mois et années à venir.

D'ores et déjà, nous apprenons la fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu : c'est inacceptable ! Nous exigeons l'arrêt des fermetures de lits, de service, et la création immédiate des lits et des postes nécessaires à l'hôpital.

Dans l'enseignement, alors que la situation est connue depuis des mois, et qu'il est avéré que les lieux scolaires sont aussi propices aux contaminations, il est inadmissible que rien n'ait été préparé pour permettre de travailler en toute sécurité : pas de recrutements supplémentaires, pas de plan d'urgence pour la réquisition de locaux. Les URIF soutiennent toutes les mobilisations, droits de retrait, grèves engagées en cette rentrée par les personnels de l'Education nationale avec leurs organisations syndicales, ainsi que par les lycéens sur lesquels s'abat à nouveau la répression comme au lycée Colbert, ce que nos organisations condamnent.

Nous soutenons dans toutes les branches et dans tous les secteurs les salariés engagés avec leurs organisations syndicales dans l'action syndicale revendicative dans le public et dans le privé. Et, à ce titre, les URIF entendent jouer tout leur rôle et occuper toute leur place dans la défense des intérêts des salariés : c'est en ce sens que nous avons adressé un courrier au préfet d'Ile-de-France lui demandant de prendre acte de l'édition d'attestation-employeur par nos organisations, permettant la libre circulation de tous nos délégués et élus.

Nous exigeons l'ouverture de toutes les Bourses du travail en Ile-de-France, avec la possibilité d'accueillir les salariés, pendant et en dehors des heures de travail : puisque l'activité professionnelle est maintenue, les salariés doivent pouvoir être défendus, ce qui suppose des échanges en présence physique, dans le respect bien entendu des gestes barrières. Enfin, les URIF réaffirment leur exigence d'abandon immédiat des réformes sur les retraites et sur l'assurance-chômage.

LIBERTÉ DE CIRCULATION DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX, OUVERTURE DES BOURSES DU TRAVAIL, SOUTIEN AUX MOBILISATIONS EN COURS !

Mardi 3 novembre 2020